



Note pour la presse N°1
22 janvier 2004

LE CONSEIL EXECUTIF DE L'OMS APPROUVE LE RENVOI DEVANT L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE EN MAI DE LA STRATEGIE MONDIALE POUR L'ALIMENTATION, L'EXERCICE PHYSIQUE ET LA SANTE

Genève - Le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a approuvé aujourd'hui l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée mondiale de la Santé, en mai 2004, de la stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé. A l'issue des discussions qui ont eu lieu hier, le Conseil exécutif, réuni cette semaine à Genève, a décidé d'autoriser les Etats Membres à formuler de nouvelles observations sur le projet de document jusqu'au 29 février 2004. Le Secrétariat établira ensuite un projet final qui sera soumis à l'ensemble des Etats Membres lors de l'Assemblée de la Santé.

Les membres du Conseil sont tombés d'accord aujourd'hui sur le texte du projet de résolution qui accompagnera le document de stratégie, après que certains délégués eurent demandé des amendements.

C'est lors de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2002 que les Etats Membres avaient demandé d'élaborer une telle stratégie afin de s'attaquer à deux des principaux facteurs de risque responsables de la charge de plus en plus lourde des maladies non transmissibles (MNT), dont les maladies cardio-vasculaires, le diabète de type 2, les cancers et l'obésité. Les MNT représentent désormais quelque 60 % de la mortalité mondiale et près de la moitié (47 %) de la charge mondiale de morbidité.

Le Secrétariat de l'OMS a élaboré la stratégie dans le cadre d'un vaste processus de consultation de toutes les parties concernées. Des réunions officielles ont notamment eu lieu avec les Etats Membres (auxquelles ont assisté plus de 80 pays), d'autres institutions des Nations Unies, la société civile et des organisations non gouvernementales, ainsi que le secteur privé. La stratégie explique la charge mondiale de morbidité due aux maladies non transmissibles et la façon dont une alimentation plus saine, de bons choix nutritionnels et l'exercice physique peuvent aider à prévenir ces maladies ou à les maîtriser. Le document précise le rôle de l'OMS, des Etats Membres, des institutions des Nations Unies, du secteur privé et de la société civile dans la lutte contre les maladies non transmissibles.

« Les maladies non transmissibles sont une préoccupation mondiale », a déclaré le Dr Catherine Le Galès-Camus, Sous-Directeur général de l'OMS, Maladies non transmissibles et santé mentale.

« La stratégie demandée par les Etats Membres constitue un instrument utile pour traiter un problème de santé publique qui prend de plus en plus d'ampleur. Mais il ne sera pas facile de modifier les habitudes en matière d'alimentation et d'exercice physique. La stratégie conclut notamment que si nous voulons réduire la charge de mortalité et d'incapacité due aux maladies non transmissibles, il va nous falloir adopter une approche multisectorielle. Pour réussir, nous devons mobiliser l'ensemble des énergies, des ressources et des compétences de toutes les parties intéressées au niveau mondial. L'action décrite dans la stratégie pourrait déboucher sur l'une des plus importantes transitions sanitaires jamais mises en oeuvre, laquelle devrait favoriser une amélioration durable de la santé des populations ».

Stratégie mondiale de l'OMS pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé – Chronologie

Mai 2002 : La Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé adopte une résolution (WHA55.23) dans laquelle elle demande que soit élaborée une stratégie.

Décembre 2002 – Juillet 2003 : Vastes consultations formelles et informelles avec les Etats Membres, d'autres institutions des Nations Unies, la société civile, des organisations non gouvernementales et le secteur privé, avec le concours d'un groupe d'experts indépendant.

Août – septembre 2003 : Rédaction du projet de stratégie.

Décembre 2003 : Le projet de stratégie et le projet de résolution sont rendus publics et distribués aux Etats Membres en vue de la cent treizième session du Conseil exécutif.

Janvier 2004 : Les délégations des 32 Etats Membres du Conseil exécutif de l'OMS examinent le projet de stratégie et la résolution qui l'accompagne et décident de renvoyer les deux documents devant la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé pour examen final.

29 février 2004 : Date limite d'acceptation des modifications au document proposées par les Etats Membres.

Mi-mars 2004 : Le projet de stratégie définitif sera rendu public et distribué aux Etats Membres en vue de l'Assemblée de la Santé.

Mai 2004 : La Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé, à laquelle participeront les 192 Etats Membres de l'OMS, examinera la stratégie en vue de son adoption.

On trouvera des informations détaillées sur la Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé sur le site www.who.int/hpr/global.strategy.shtml. Les documents du Conseil exécutif peuvent être consultés à l'adresse ww.who.int/gb/. Veuillez noter que, les documents devant être traduits, la version finale du projet de résolution ne sera disponible sur le site Web du Conseil exécutif que le 23 janvier (matin).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Dr Catherine Le Galès-Camus, Sous-Directeur général de l'OMS, Maladies non transmissibles et santé mentale, +41 22 791 2999, Amalia Waxman, Administrateur de projet, +41 22 791 3553, ou David Porter, Fonctionnaire chargé des médias, +41 22 791 3774 ou +41 79 477 1740.